

BIOGRAPHIE

Yvon Fontaine B.Sc.Soc., LL.B. (Moncton), LL.M. (Toronto)

Recteur et vice-chancelier, Université de Moncton

Yvon Fontaine est devenu en 2000 le huitième recteur de l'Université de Moncton et le premier diplômé de l'institution à accéder à ces fonctions. Il a été reconduit dans ses fonctions en 2005 et son mandat a récemment été prolongé jusqu'en 2012.

Natif de Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick, il possède la maîtrise en droit de l'Université de Toronto, le baccalauréat en droit et le baccalauréat en sciences sociales de l'Université de Moncton. Il a aussi étudié un an à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) au niveau de la maîtrise en science politique.

Professeur de droit à l'Université de Moncton depuis 1983, M. Fontaine a occupé les postes de vice-doyen et de doyen de la Faculté de droit. Il a par la suite été nommé directeur du Bureau de la coopération et des échanges internationaux, puis vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en 1997. Il a aussi assumé diverses responsabilités administratives pendant deux ans à titre de vice-président d'Assomption Vie, une institution financière du Nouveau-Brunswick.

Président sortant de l'Association des universités de la francophonie canadienne et de l'Association des universités de l'Atlantique, M. Fontaine a également siégé pendant deux mandats au conseil d'administration de l'Association des universités et collèges du Canada.

En 2005, il a été élu à la vice-présidence de l'Agence universitaire de la Francophonie, l'un des plus importants opérateurs de la francophonie internationale. En mai 2009, il a été élu pour un mandat de quatre ans à la présidence de ce réseau mondial qui regroupe 700 établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans 80 pays.

La contribution exceptionnelle de M. Fontaine à l'avancement de la cause française au Canada a été reconnue à plusieurs reprises. Il a été nommé Juriste francophone de l'année en 1993 par la Faculté de droit de l'Université de Moncton et décoré de l'Ordre de la Pléiade en 1994 par l'Association internationale des parlementaires de langue française. Il a également reçu la croix de Chevalier des arts et des lettres de la France en 2004, dans le cadre des célébrations du 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie. Puis, en septembre 2007, il reçoit un doctorat honoris causa de l'Université de Poitiers.

Unique université francophone au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton a été fondée en 1963 et possède des campus à Edmundston, à Moncton et à Shippagan. Elle est la plus grande université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec et la seule à offrir un large éventail de programmes s'étendant aux trois cycles d'études. Elle compte actuellement plus de 6 000 étudiants et étudiantes provenant de milieux de plus en plus diversifiés.

L'Université de Moncton s'est récemment donné des axes de développement et sa charte a été modifiée afin de tenir compte des orientations spécifiques et du rôle complémentaire des campus. Sur le plan de la recherche, des fonds substantiels ont été obtenus entre autres pour la création de chaires et d'instituts. Des investissements importants ont été faits à chacun des campus pour améliorer l'infrastructure d'enseignement et de recherche ainsi que les services disponibles aux étudiants et étudiantes. Une campagne majeure de financement a été lancée dans le but d'accroître de façon importante les fonds de bourses étudiantes et de soutenir la croissance continue de l'institution. La campagne a permis de recueillir plus de 50 000 000 \$, doublant l'objectif initial de 25 000 000 \$.

août 2009